

Programme d'économies du Conseil fédéral

Un signal mal placé – Ne pas économiser avec les TP en plein essor

Berne, le 5 octobre 2009

L'ATE Association transports et environnement partage les inquiétudes du Conseiller fédéral Moritz Leuenberger et des directeurs cantonaux des transports: si le Conseil fédéral met son programme d'économies en œuvre, ce serait là un signal absolument mal placé. Vouloir faire des économies avec des transports publics en plein boom est extrêmement maladroit du point de vue de la politique des transports et du climat ainsi qu'au niveau économique.

Les transports publics en Suisse ont toujours été et restent une histoire à succès: c'est ce que révèle une fois de plus une statistique rendue publique la semaine dernière par le Service d'information pour les transports publics. Seuls les Japonais voyagent à peu près aussi souvent en train que les Suisses. Cette success-story des TP ne doit en aucun cas être menacée par un programme d'économies.

Il serait plus nécessaire et utile de réadapter les infrastructures ferroviaires en continu. Seule une telle mesure permettra de satisfaire les besoins futurs des transports de manière aussi écologique qu'économique. Ceux qui se préparent à temps à la fin de l'ère du pétrole sauront mieux gérer la transition.

Un programme d'économies aurait des conséquences fâcheuses

Si le Conseil fédéral – comme c'est à craindre – opère surtout des coupes dans les infrastructures ferroviaires, on peut s'attendre à plus d'un titre à un effet de boomerang. Il en résulterait tôt ou tard un renforcement du trafic routier avec pour conséquence de nouveaux goulets d'étranglement. On entendrait sans doute des voix s'élever pour demander de nouvelles routes coûteuses. Quant aux objectifs de réduction des émissions de CO₂, ils ne pourraient évidemment plus être atteints.

L'ATE demande au Conseil fédéral de ne pas mettre en péril l'extension du secteur ferroviaire par des mesures d'économies maladroites. Il s'agit bien plus de réunir les moyens financiers nécessaires pour réaliser les projets de «Rail 2030».

L'initiative ATE montre la voie

Pour financer les futurs projets ferroviaires, l'ATE est en revanche sceptique face à la majoration de la taxe à la valeur ajoutée telle qu'elle a été proposée par le Ministre des transports Moritz Leuenberger. L'initiative de l'ATE «Pour les transports publics» montre une voie praticable. L'initiative de l'ATE stipule que les fonds à affectation obligatoire provenant des taxes sur les carburants seront reversés à parts égales aux transports publics et au trafic routier.

Investir dans les transports publics est également judicieux au niveau de la politique économique. Des emplois sont ainsi préservés à long terme alors qu'ils risqueraient de payer les frais d'un programme d'économies.

Informations: Gerhard Tubandt, Porte-parole ATE, tél. : 058 / 611 62 52 ou 079 / 708 05 36

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 0848 611 613, fax 0848 611 612, CCP 49-1651-0
www.ate.ch, ate@ate.ch